

## Le financement du développement pour faire simple

Cette note se propose de réunir l'ensemble des éléments essentiels du processus du Financement du développement pour expliquer de quoi il en retourne, faire le point sur ce qui s'est passé jusqu'à présent et sur les mesures à venir. Cette note ne cherche pas à décrire les moindres détails et les dynamiques politiques du processus, mais propose des liens web qui permettent d'obtenir des compléments d'informations. Cette note émet des suggestions sur la manière de participer au processus tout en mettant l'accent sur le genre. Étant donné que les conversations se sont tenues à un niveau macro-économique très élevé, nous ne proposons pas une analyse à partir de la perspective de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR).

### Financement du développement : de quoi s'agit-il ?

Le cadre du financement du développement et son suivi sont nés à l'issue de deux conférences internationales sur le financement du développement :

- Le Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement, 2002
- La déclaration de Doha sur le financement du développement : Document final de la conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, 2008

Les résultats des conférences ont établi les modalités du partenariat international entre les pays, afin de convenir des mesures à prendre dans le domaine du financement afin de répondre aux besoins mondiaux en termes de développement, comme par exemple la (re)distribution, l'allocation et l'utilisation mondiales des ressources financières. Les grands enjeux systémiques relatifs aux finances en général et à la dynamique de l'économie. Il regroupe ainsi par exemple des questions telles que la représentation des gouvernements dans les institutions financières et le commerce. Le financement du développement constitue l'unique forum mondial où l'on peut convenir et discuter de la dynamique financière et économique qui affecte profondément les femmes et le développement.

### Pourquoi le financement du développement est-il important ?

L'actuel processus du financement du développement va élaborer un cadre nouveau qui poursuivra le travail entamé à Monterrey et Doha. Il appuiera également le financement et la mise en œuvre du cadre de l'après-2015, ces nouveaux objectifs de développement durable qui remplaceront les OMD. Tout ce travail aboutira à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, en juillet prochain.

Dans le sillon de Monterrey et de Doha, le nouveau cadre de financement du développement tente de redynamiser et de renforcer le financement du développement en identifiant les obstacles à la réalisation des objectifs, tout en tenant compte des enjeux émergents et de l'évolution du paysage de la coopération au développement qui s'opère actuellement. Le financement du développement explorera les synergies de sources financières qui existent dans les trois dimensions du développement durable. Le financement du développement couvre de nombreux éléments, y compris :

- Les gouvernements mobilisant des ressources intérieures (par le biais de recettes fiscales et d'autres mécanismes)

- La mobilisation de ressources internationales pour le développement (Aide publique au développement, APD)
- Le commerce international comme moteur du développement
- Aide financière et technique
- Dette extérieure
- Commerce
- Enjeux systémiques (on entend par là les inégalités propagées par des institutions multilatérales et les structures financières existantes)

L'importance relative de chaque source, et les défis d'accès à certaines de ces sources, varient entre les pays à faible revenu et les États fragiles et touchés par des conflits, les pays à revenu moyen ayant un accès limité au marché, et les pays à revenu moyen ayant accès au marché.

### Le point sur les actions menées et celles à venir

Les [préparatifs](#) en perspective de la troisième Conférence internationale ont compris des séances de fond et des délibérations informelles avec la société civile et le secteur des affaires durant la période de septembre 2014 à mars 2015, ainsi que des consultations informelles et des séances de rédaction sur le document final en janvier, avril et juin 2015. Le calendrier des événements du processus du financement du développement est donné ci-dessous. Il convient de noter que seules les réunions officielles y figurent. D'autres réunions informelles et ad-hoc portant sur le financement du développement ont eu lieu :

Date	Événement	Lieu
15–16 janvier	Rencontres informelles avec la société civile et le secteur des affaires	New York
27–29 janvier	Première séance de rédaction du financement du développement	New York
4–5 mars	Rencontres informelles avec la société civile et le secteur des affaires	New York
13–17 avril	Seconde séance de rédaction du financement du développement	New York
15–19 juin	Troisième séance de rédaction du financement du développement	New York
11–12 juillet	Troisième Conférence internationale sur le financement du développement – Forum des OSC	Addis Abeba
13–16 juillet	Troisième Conférence internationale sur le financement du développement	Addis Abeba

George Talbot, l'ambassadeur du Guyana, et Gier Pederson, l'ambassadeur de Norvège, sont les co-facilitateurs du processus de financement du développement : ils sont chargés d'organiser et de compiler les discussions qui ont eu lieu lors des délibérations relatives au financement du développement.

### [Première séance de rédaction du financement du développement](#)

Lors de la séance de janvier, les gouvernements ont réagi à un [Document analytique](#) distribué par les co-facilitateurs la semaine précédente. Voici quelques thèmes clés qui ont été soulevés lors de la séance :

- Beaucoup de déclarations des pays du Nord prônaient **le financement domestique** comme pierre angulaire du financement du développement. Cela répond à une demande de plus en plus soutenue que les pays en développement se mettent à assumer les responsabilités à la place des « bailleurs de fonds traditionnels ». Les pays en développement ont également

souligné la nécessité d'un **environnement international favorable**, qui passe notamment par une approche vis-à-vis du **commerce** axée sur le développement et par la **démocratisation des institutions financières internationales (IFI)** en vue d'améliorer leur mobilisation des ressources intérieures. Des appels pressants ont été lancés en faveur de **l'annulation de la dette** afin d'aménager une plus grande marge de manœuvre pour le développement.

- Tous les pays en ont appelé à la **réduction des frais de transaction sur les transferts des migrants**, bien que les pays en développement aient souligné qu'il s'agit de fonds privés/personnels qui ne devraient pas être comptés parmi les ressources disponibles pour financer le développement.
- Toutes les parties prenantes ont convenu de la nécessité de **cohérence entre le processus du financement du développement et celui de l'après-2015**.
- La plupart des parties prenantes ont convenu que la **surveillance et la responsabilisation** (ajout apporté au Document analytique, et qui va au-delà du contenu de Monterrey) seraient les éléments essentiels pour veiller à ce que les engagements d'Addis Abeba soient tenus.

### Seconde séance de rédaction du financement du développement

La société civile a contribué au financement du développement à travers des alliances telles que le [Groupe de travail des femmes sur le financement du développement](#) et [CONCORD en Europe](#), ainsi que par le biais du groupe [élargi des OSC](#). Lors de la **séance de délibération pour les organisations de la société civile** du 9 avril, les OSC ont fait ressortir les priorités suivantes :

- La nécessité d'avoir des mécanismes clairs pour combattre la fraude et l'évasion fiscales en vue d'augmenter les recettes intérieures, d'autant plus que le financement domestique a été mis en avant comme étant la source pour diriger les investissements pour le développement.
- L'importance de maintenir, de renouveler et de tenir les engagements de 0,7 % d'aide publique au développement (APD), dont 20 % devraient être consacrés aux populations les plus dans le besoin.
- La nécessité d'investir dans le renforcement des institutions, la responsabilisation et la transparence à tous les niveaux, y compris au sein du secteur privé, et la nécessité de veiller à ce que le financement du secteur privé observe les principes des droits humains.
- La réduction de la pauvreté doit être le principe de base du financement du développement, et le développement doit être durable et pour tous.

La séance de rédaction s'est concentrée sur les questions macro et les points de divergence entre les gouvernements qui se sont faites jour selon la ligne de partage traditionnelle entre le monde du Nord et le monde du Sud.

- **Moyens de mise en œuvre de l'après-2015 et du financement du développement.** Les gouvernements ne se sont pas mis d'accord sur la question de savoir si le financement du développement devrait être le pilier principal des moyens de mise en œuvre pour le programme de l'après-2015, ou s'il devrait se contenter d'en être le pilier financier. L'UE en a appelé à ce que le financement du développement en soit le pilier principal, alors que le G77 + Chine et d'autres groupes (surtout des gouvernements du monde du Sud) continuent d'insister pour qu'il n'en soit pas ainsi, arguant du fait que le financement du développement est un programme plus large que le simple programme de l'après-2015 (concernant par exemple sur d'autres initiatives d'éradication de la pauvreté, telles que Chaque Femme, Chaque Enfant, et Planning Familial 2020. Par exemple, le financement du développement pourra financer certaines parties du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement qui ne figurent pas dans le programme l'après-2015, comme l'éducation sexuelle intégrée).

- **Suivi et examen du financement du développement.** Les gouvernements ont débattu pour savoir si le financement du développement devrait faire l'objet de son propre processus de suivi et d'examen, ou s'il faudrait l'intégrer au processus de l'après-2015. L'UE est en faveur d'un seul et même processus qui inclut le Forum politique de haut niveau pour les deux, alors que le G77 privilégie un mécanisme distinct pour chaque processus.
- **Partenariats.** Ces discussions se sont axées sur les partenariats Nord/Sud, Sud/Sud, triangulaires (qui comprennent généralement un bailleur de fonds traditionnel issu du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), un bailleur de fonds émergent du Sud, et un pays bénéficiaire du Sud) et les partenariats public/privé. L'UE a insisté fortement sur la nécessité d'envisager la coopération Sud/Sud comme étant la voie de l'avenir alors que la situation sur le terrain pour de nombreux pays du Sud s'est nettement améliorée. Les pays à revenu moyen sont en train de renforcer leur réponse, faisant valoir les inégalités extrêmes, les faiblesses structurelles profondes et l'instabilité économique qui existent.
- De nombreux gouvernements en ont appelé à tenir compte des besoins spéciaux des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement, et des pays sortant de conflits. Le G77 et le Mexique ont fortement plaidé en faveur de l'inclusion des pays à revenu moyen parmi les pays à besoins spéciaux, en arguant des fortes inégalités nationales qui existent, et de la nécessité d'envisager d'autres indicateurs que le PIB par habitant pour mesurer le développement. Les pays de l'UE et les États-Unis étaient moins enclins à parler des pays à revenu moyen à chaque fois, et préfèrent se concentrer sur les pays les moins développés.
- **Aide publique au développement (APD).** Un fort consensus est apparu sur la nécessité de veiller au respect des engagements pris envers l'APD et d'accroître la transparence et la responsabilisation quant à l'utilisation de ces fonds. L'UE en a appelé à la fin de la mentalité « donneur/receveur » et bien qu'il existe un élan en faveur de la coopération Sud-Sud, certains pays, en particulier ceux issus du G77, ont fait valoir que cette approche est basée sur la solidarité et ne peut être engagée en tant que source pour le développement.
- **Responsabilisation et responsabilité partagée.** L'initiative du G77 en faveur du principe de responsabilités communes mais différenciées (RCMD), en vertu duquel les États ont une obligation commune de promouvoir le développement durable, mais qui tient compte du fait que les États ont des circonstances, des conditions et des capacités différentes, et que par conséquent toute contribution de la part d'un État devrait se distinguer sur la base de ces facteurs. Les États-Unis ont rejeté le principe des responsabilités communes mais différenciées, affirmant qu'il n'avait pas sa place dans la discussion du financement du développement.
- Le « **Droit au développement** ». Ce terme continue de faire controverse entre l'UE, les États-Unis avec le soutien de l'Australie, le Japon et d'autres pays occidentaux et de nombreux pays du G77. Le concept du « droit au développement » s'appuie sur le point de vue de nombreux pays en développement qu'il faut leur donner du temps, de l'espace et des ressources pour se développer comme de nombreux pays développés l'ont fait.
- **Intégration de la dimension de genre.** En règle générale, tous les pays ont convenu d'adopter une position très ferme en ce qui concerne l'autonomisation des femmes, les droits des femmes et la garantie de la participation des femmes, mais il reste à voir comment cette volonté va se traduire dans des politiques publiques. Il est apparu en plus une certaine opposition à des éléments de libellé portant sur le genre, qui ont été estimés aller à l'encontre de valeurs nationales, culturelles et religieuses, tels que le droit des femmes à l'héritage par l'Arabie saoudite au nom du groupe arabe. Le risque général qui a été fortement souligné par le Groupe de travail des femmes sur le financement du développement est la surcommercialisation et l'instrumentalisation des femmes ou en d'autres termes, le fait de voir les femmes en tant que contributeurs fiscaux potentiels au lieu de reconnaître les profonds déséquilibres dans l'ensemble du cadre de financement du

développement pour les femmes et les filles, et de façonner les libellés depuis une perspective des droits humains.

Les co-facilitateurs chercheront à ce qu'un « projet zéro » final soit prêt d'ici la fin juin, pour permettre aux gouvernements de poursuivre les négociations finales à Addis Abeba lors de la troisième Conférence internationale.

### **État actuel du projet zéro suite à la révision la plus récente (mai 2015)**

Les co-facilitateurs ont publié une version révisée du projet zéro le 6 mai. Cliquez [ici](#) pour en prendre connaissance. Le groupe des organisations de la société civile pour le financement du développement (plus d'informations sur ce groupe ci-dessous) a publié ses « [suggestions de révisions](#) » portant sur la version révisée.

### **Que devrions-nous préconiser ?**

À ce stade, les co-facilitateurs acceptent des suggestions ligne par ligne sur le projet zéro, similaires aux suggestions de révisions du groupe des organisations de la société civile pour le financement du développement. Il n'en reste pas moins qu'il est toujours utile de réfléchir aux grands principes de société que nous tenons à voir émerger du nouveau cadre de financement du développement.

- Un cadre mondial pour le financement du développement doit impérativement veiller à l'égalité entre les genres, et aux droits humains des femmes et des filles et à leur autonomisation, et promouvoir, protéger et réaliser les droits humains.
- Le partenariat du financement du développement doit relever d'une démarche qui induit des changements fondamentaux relevant d'un partenariat axé sur les populations, en prônant comme principes essentiels l'élimination de la pauvreté, l'égalité entre les genres et les droits humains, en confiant un rôle essentiel :
  - aux femmes et aux filles, pour qu'elles soient reconnues en tant qu'actrices et facilitatrices du développement, et non pas seulement qu'en termes de leurs vulnérabilités vis-à-vis de la pauvreté, des inégalités, de la violence et de la discrimination.
  - À la société civile, en garantissant un processus universel et inclusif, autant au niveau mondial et national, où tous les membres de la société se font entendre, surtout les plus vulnérables, et où aucun secteur n'est laissé pour compte.
- Le financement du développement doit impérativement intégrer le développement durable, éliminer les inégalités extrêmes, et assurer l'équité, y compris l'égalité entre les genres
- Le financement du développement doit impérativement garantir des systèmes de protection sociale complets, qualitatifs et universels et des services publics essentiels pour tous
- Le financement du développement doit impérativement veiller à ce que le rôle du secteur public soit renforcé et que les pays disposent de l'espace normatif nécessaire pour réglementer les activités du secteur privé au niveau national
- L'aide publique au développement (APD) continue d'être une source essentielle de revenus pour de nombreux pays, et alors que les pays se prêtent aux transformations indispensables à engager, les pays développés devraient renouveler leur engagement envers les objectifs de l'APD dans un délai clairement établi. À cet égard, les dépenses militaires ne devraient pas être incluses dans l'APD.
- Le financement du développement doit impérativement prendre l'engagement d'améliorer et de renforcer le fonctionnement efficace du système financier international et de son architecture
- Permettre l'inclusivité et l'universalité du nouveau partenariat grâce à la ventilation des données par sexe, âge et d'autres caractéristiques pertinentes, y compris

- Renforcer les capacités des bureaux nationaux des statistiques, et investir pour combler les lacunes majeures en termes de données et de recherche, notamment par des lignes budgétaires consacrées aux statistiques sur le genre, et pour institutionnaliser la ventilation et l'analyse des données.
- Reconnaître et soutenir les organisations de la société civile comme vecteurs de bonne gouvernance et de responsabilité sociale (en plus d'être des prestataires de services). Par conséquent, l'accès permettant la participation des organisations de la société civile devrait être garanti, notamment dans des formats de données ouverts (semblables au rapport du Secrétaire Général des Nations Unies).
- Le financement du développement et le programme de l'après-2015 doivent continuer de suivre des voies distinctes et séparées, y compris en termes d'examen et de suivi. Le financement du développement relève d'un programme plus large, qui englobe de nombreux enjeux qui peuvent ne pas être inclus dans le cadre de développement pour l'après-2015. Mélanger ces deux voies affaiblit le mandat du financement du développement.
  - La plate-forme de financement du développement est le cadre normatif pour les enjeux systémiques qui doivent être réglés de telle sorte que les ODD soient pleinement mis en œuvre. En outre, les ODD ne constituent que le point d'entrée vers un programme plus vaste qui s'attaquera progressivement à la nécessité de parvenir à un équilibre plus juste de la redistribution.
  - Le financement du développement est une plate-forme qui survivra à l'horizon des 15 années envisagé pour le programme de l'après-2015. Le financement du développement est la plate-forme qui prend en charge le financement des instruments des droits humains de la décennie des années 1990. Néanmoins, le programme de l'après-2015 est le point d'entrée d'urgence pour une dynamique mondiale ambitieuse. Les deux sont donc complémentaires.

Pour une analyse plus complète et une recommandation du financement du développement et de la SDR, lire [Compte à rebours 2015 – Recommandations de l'Europe en matière de financement du développement](#).

**Et maintenant, comme faire pour participer et quelles sont les possibilités de plaidoyer ?**

15–19 juin	Troisième séance de rédaction du financement du développement	New York
11–12 juillet	Troisième Conférence internationale sur le financement du développement – Forum des OSC	Addis Abeba
13–16 juillet	Troisième Conférence internationale sur le financement du développement	Addis Abeba

La société civile a participé par plusieurs contributions coordonnées, vous pourriez songer à vous joindre à l'une d'entre elles. Ces groupes s'appuient sur les structures existantes du financement du développement en vue d'exercer un impact sur les discussions qui ont lieu. En outre, un message coordonné ne fait que renforcer les actions de plaidoyer, surtout pour les nouveaux venus qui découvrent le processus de financement du développement.

- [Groupe des organisations de la société civile pour le financement du développement](#). Un forum ouvert de la société civile engagé depuis Monterrey en 2002. Au sein de ce groupe, on trouve le Groupe de coordination OSC d'Addis Abeba (ACG), formé en octobre 2014. Ce groupe intègre l'équilibre régional, du genre et des groupes, y compris des principaux groupes constitutifs. Ses membres ont œuvré pour coordonner les contributions de la société civile au projet zéro du financement du développement. Pour connaître les

modalités pour rejoindre ce groupe et apporter des contributions, en consulter le site (lien ci-dessus).

- [Groupe de travail des femmes sur le financement du développement](#), qui a été formé en 2007 pour la Conférence de Doha. Le groupe de travail des femmes continuera d'une part à relever les moyens possibles d'assurer l'engagement stratégique des organisations des droits des femmes dans le processus du financement du développement, et d'autre part à contribuer au groupe de développement du financement du développement des OSC pour assurer une perspective de genre. Pour connaître les modalités pour rejoindre ce groupe et apporter des contributions, en consulter le site (lien ci-dessus).

#### Mesures à prendre :

- Participez aux groupes de la société civile visés ci-dessus pour obtenir les toutes dernières informations et pour contribuer à leurs réponses communes.
- Découvrez qui dirige le processus de financement du développement au sein de votre gouvernement et remettez-lui les messages ci-dessus. Pour certains gouvernements, il peut s'agir de la même personne/équipe que pour le programme de l'après-2015.
- Demandez si vous pouvez faire partie de la délégation de votre gouvernement pour la troisième Conférence internationale à Addis Abeba.
- Lisez les déclarations que votre gouvernement fait à chacune des séances de rédaction (cliquez sur les liens pour les séances de rédaction concernées ci-dessus) pour connaître sa position quand vous vous mettez en relation avec lui, que ce soit pour appuyer sa position ou la contester, en démontrant pourquoi elle devrait être différente. N'oubliez pas que votre gouvernement peut faire partie d'un bloc des Nations Unies, tel que le G77, l'UE, l'AOSIS. Ne manquez pas de vérifier leur position à eux aussi.
- Si vous êtes membre d'une organisation de la société civile ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies, vous pouvez envisager de vous [inscrire pour assister](#) à la troisième Conférence internationale (la date limite pour postuler est le 23 juin 2015).

#### Lectures et sites web intéressants et utiles

- [Groupe des organisations de la société civile pour le financement du développement.](#)
- [Women's Working Group on Financing for Development](#)
- [Regions Refocused 2015](#): Le groupe de travail des femmes sur le financement du développement a créé une carte du libellé concernant le projet zéro du financement du développement. Cette carte est disponible à lire sur la page Facebook du groupe.
- [FfD: Myths and Realities](#), Population Action International